

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.	
6 heures 35 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.	
9 heures 48 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 36 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.	
7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La presse est un peu comme les médecins. Elle s'occupe surtout des malades. C'est pour cela qu'il nous faut revenir si souvent sur les affaires des Etats-Unis, ces grands enfants terribles du nouveau monde, toujours côtoyant la guerre civile et ne l'évitant jusqu'ici que par une sorte de miracle.

Les nouvelles du Kansas sont de plus en plus tristes et les bandes armées des partis favorables ou contraires à l'esclavage se livrent des batailles affreuses qui sont une véritable honte pour la civilisation. Dans la journée du 20 août, écrit-on de Lawrence, 400 free soilers abolitionnistes, y compris 100 hommes de la compagnie du général Lane, ont attaqué le camp des partisans de l'esclavage, au Ruisseau de Washington, et, quoique ces derniers se fussent bien fortifiés, les ont mis en fuite. Les free soilers se sont ensuite dirigés sur Leecompton, où ils ont délivré le gouverneur Robinson et les autres prisonniers. Cependant des corps nombreux de Missouriens se rassemblent sur les frontières pour entrer dans le Kansas. On parle d'un projet formé par les partisans de l'esclavage, de brûler Lawrence. Des forces ont quitté Leawenworth pour courir au point menacé.

La situation des affaires, au Kansas, présente donc les plus grands dangers pour l'Union entière, c'est sur ce terrain que paraît devoir se livrer la grande bataille entre les partis rivaux des Etats-Unis. Les Etats à esclaves et ceux qui n'en ont pas. Néanmoins nous voyons que par suite d'un aveuglement ou d'un entêtement incroyable, les députés de l'Union persistent à se croiser les bras. Par suite de la proclamation du président Pierce, les deux chambres du Congrès se sont réunies en session extraordinaire. 38 sénateurs et 179 membres de la Chambre ont répondu à l'appel nominal. La séance du Sénat n'a été que de très-courte durée. A la Chambre des députés on a renvoyé le message présidentiel au comité des voies et moyens, et on a ensuite adopté, après une légère discussion, le budget de l'armée tel qu'il était lors de l'ajournement du Congrès, c'est-à-dire avec l'amendement

dément relatif au Kansas. Or, cet amendement est conçu comme suit :

« Pourvu toutefois, que, conformément à la présente déclaration, aucune portion des forces militaires des Etats, à l'entretien desquelles il est pourvu, ne soit employée à donner force à aucune mesure de la prétendue législature territoriale du Kansas, jusqu'à ce que ces mesures aient été approuvées ou sanctionnées par le Congrès. Néanmoins, ce proviso ne sera pas interprété comme empêchant le Président d'employer une force militaire convenable. Seulement, il sera de son devoir de l'employer à empêcher l'invasion dudit territoire par des bandes armées de non-résidents, ou tout autre corps non agissant ou prétendant agir comme auxiliaires. Il sera également de son devoir de prendre des mesures efficaces pour assurer la restitution de toutes les armes des Etats-Unis distribuées dans ledit territoire, et en arrêter la distribution ou l'envoi. »

C'est purement et simplement le *statu quo* du désordre que la chambre des députés américains a prétendu sanctionner, car, ainsi qu'on le sait, le Sénat ne consentira jamais à ratifier l'amendement que nous venons de transcrire. Les derniers efforts du président Pierce n'ont rien produit, et l'expédition de sa session extraordinaire a été imaginé par lui en pure perte. Les deux chambres restent en présence dans la position où elles se trouvaient lord de leur ajournement, c'est-à-dire dans une voie sans issue raisonnable, possible. — Havas.

EXTÉRIEUR.

SUISSE. — On lit dans le *Constitutionnel* :

Voici le texte de la dépêche télégraphique que S. Exc. M. le Ministre des affaires étrangères a reçue du ministre de France à Berne sur l'affaire de Neufchâtel :

« Berne, le 3 septembre 1856.

» Aujourd'hui, à deux heures du matin, une insurrection a éclaté à Neufchâtel. Les montagnards du val de Verrière ont surpris la ville et le château. MM. Piaget et Humbert, ainsi que plusieurs autres fonctionnaires du canton sont leurs prisonniers. On

dit que le parti royaliste est en tête du mouvement. Les républicains de Chaux-de-Fonds marchent en colonne pour délivrer leurs chefs et reprendre la ville. Le conseil fédéral a chargé le vice-président Fornerod et le colonel Frei-Herosée de se rendre sur les lieux, comme commissaires fédéraux, pour rétablir l'autorité du gouvernement. Quatre bataillons et quelques pièces d'artillerie de campagne du camp d'Yverdon sont mis à leur disposition. Leur avant-garde a dû entrer, cette après-midi, à 4 heures, sur le sol neuchâtelois. On espère qu'ils arriveront assez à temps pour empêcher une collision, dans les rues mêmes de Neufchâtel, entre les républicains de la Chaux-de-Fonds et les montagnards de Verrières, qui se sont barricadés. »

Nous avons pu annoncer dès hier la reprise de possession de la ville et du château, en même temps que nous faisons connaître que le comte de Pourtalès, qui était à la tête du mouvement ayant pour but de rétablir l'autorité du roi de Prusse à Neufchâtel, avait été fait prisonnier.

Une dépêche de Berne d'hier soir dit que le château et la ville de Neufchâtel ont été repris, dès le matin, par les républicains de la Chaux-de-Fonds. Douze partisans du roi de Prusse avaient été faits prisonniers.

La Suisse, en annonçant le mouvement royaliste, dans un *post-scriptum* à son numéro du 3, dit que le drapeau prussien avait été arboré à Neufchâtel, et qu'une proclamation signée Pourtalès circulait.

Le même journal ajoute que les troupes fédérales envoyées contre Neufchâtel se composaient de deux bataillons vaudois et deux bataillons bernois, commandés par le colonel Bourgeois.

— Une seconde dépêche du ministre de France à Berne, adressée à S. Exc. le Ministre des affaires étrangères, fait connaître en ces termes le triste résultat de l'échauffourée de Neufchâtel :

« Berne, 5 septembre 1856.

» Les républicains de la Chaux-de-Fonds, après avoir fait leur jonction avec l'escadron de cavalerie fédéral en garnison à Colombier, ont attaqué ce matin les royalistes qui occupaient la ville et le château de Neufchâtel. Après une heure de com-

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

Ces deux corps avaient séjourné plus longtemps que les autres dans les villages supérieurs; ils en étaient revenus chargés de butin de diverses natures. Les uns avaient emporté des armes en grande quantité, de longues pièces d'étoffe, des bornous; les autres avaient trouvé des bracelets, des anneaux de pied, des colliers, des pendants d'oreilles, des plaques d'argent ciselé, des ceintures brodées d'or, etc. — Quelques-uns, enfin, plus grotesques, étaient revenus portant entre leurs bras des chevreux, des moutons ou des volailles, qui se débattaient avec des bélements ou des cris lamentables.

Il s'en suivit pendant la nuit une sorte de marché bizarre, à l'un des angles du camp, à quelques pas de la cantine de Catherine. On se fût cru volontiers à une foire de France. Les lazzis se croisaient, les bons mots pleins de bonne humeur, les saillies pleines de franche gaieté, s'échangeaient pendant les trocs; l'orgueil, la vanité, l'appétit étaient tour à tour mis en jeu, et chaque sentiment y cherchait avidement sa satisfaction.

Catherine présidait à ces échanges grotesques, et, grâce à son argent monnayé, qu'elle pouvait offrir au comptant, elle avait su se faire adjudger une bonne part dans les lots mis à l'enchère. Le tambour-major, qui

était un ami de Simonnet et de Polyte, l'aidait dans les détails de son commerce, tout en fumant et en buvant.

Polyte s'était éloigné pour aller à la recherche de ses amis. Le tambour-major avait assuré que le sergent et Henry avaient dû être blessés aux derniers retours offensifs des Kabyles; il les avait vus s'élançant un moment dans la direction des taillis; puis ils avaient dû être ramenés par les voltigeurs du 48^e. — C'était du moins ce qu'affirmaient quelques soldats de ce régiment.

Polyte était parti sur ces faibles indices pour visiter toutes les ambulances. — Il y avait déjà une heure de cela, il n'était pas encore revenu.

L'inquiétude commençait à gagner Catherine, pendant que le tambour-major frappait du pied avec impatience.

— Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé, fit la vivandière en se rapprochant du zouave.

— Et pourquoi donc qu'il leur serait arrivé quelque chose? répondit ce dernier, qui voulait cacher sous un air de brusquerie l'inquiétude vague qu'il éprouvait.

— Dame! poursuivit Catherine, ils y allaient comme les autres.

— Et même mieux que les autres!...

— Un mauvais coup est si vite attrapé.

— C'est vrai!... — Pauvre Henry...

Le tambour-major lâcha un juron qui fit tressaillir la jeune vivandière.

— Allons! s'écria-t-il avec humeur, nous ne savons encore rien de ce qu'ils sont devenus; nous n'avons pas le plus petit renseignement sur leur compte, et voilà déjà que vous prononcez leur oraison.

— Mais c'est que je suis inquiète.

— Eh bien, et moi aussi.

— Et si je savais que faire...

— Mais malheureusement vous ne savez pas...

— Pourquoi?

— Parce que vous feriez des bêtises... D'ailleurs, Polyte est allé à leur recherche; le plus sage est d'attendre et de ne pas désespérer.

Au moment où il achevait ces mots, un homme fendit la foule avec vivacité, en soulevant sur ses pas une ruine menaçante, et vint tomber, pâle, accablé de fatigue et le front baigné de sueur entre le tambour-major et Catherine.

— C'était Polyte.

— Eh bien? s'écria Catherine en lui secouant les mains.

— Hien! balbutia Polyte.

— Tu as visité toutes les ambulances? demanda le tambour-major.

— Toutes.

— Et tu n'as trouvé personne?

— Personne.

Il y eut un silence poignant.

bat, ils ont emporté toutes les positions. Les royalistes ont eu quinze hommes tués et une trentaine de blessés. Deux à trois cents du parti royaliste ont été faits prisonniers. Le gouvernement républicain est rétabli. Les troupes fédérales sont entrées dans la ville peu d'instants après que les républicains de la Chaux-de-Fonds s'en étaient emparés.»

— Nous reproduisons les documents suivants, publiés par le journal français de Berne, la *Suisse*, qui complètent les nouvelles reçues par le gouvernement sur les événements dont le canton de Neuchâtel vient d'être le théâtre :

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Berne, 4 septembre 1856.

Ainsi que nous avons raison de le craindre, des citoyens suisses ont expié de leur vie les tristes machinations et les folles entreprises des chefs du parti royaliste.

Ce matin, le château et la ville de Neuchâtel étaient encore au pouvoir des insurgés, lorsque tout-à-coup le bruit se répandit que la ville était cernée par des colonnes républicaines. Les royalistes crurent d'abord avoir affaire aux volontaires de la Chaux-de-Fonds. Quel ne fut pas leur étonnement en se trouvant en présence des patriotes du Val-Travers avec qui hier encore ils faisaient cause commune!

C'étaient 500 hommes descendus du vallon pendant la nuit, sous les ordres du colonel Denzler. A mesure qu'ils approchaient de la ville, des renforts considérables les rejoignaient de divers côtés. Arrivés devant Neuchâtel, ils se réunirent à la colonne des montagnes. — Une mêlée sanglante eut lieu, le succès ne fut pas longtemps incertain, et bientôt le drapeau de l'arnache, arboré sur le château, faisait place aux couleurs nationales.

Mais il y a eu des pertes à déplorer des deux côtés, 12 morts 50 blessés, plus de 100 prisonniers chez les royalistes; nous ne connaissons pas encore les pertes des républicains. Les conseillers d'Etat Piaget, Humbert et Jeanrenaud ont été délinquants, le gouvernement est réintégré dans ses fonctions, et le préfet Matthey est de retour à Neuchâtel. L'ordre est donc rétabli.

ESPAGNE. — Le fait le plus important dont nous entretenons notre correspondance d'Espagne, c'est le projet de réorganisation de la magistrature espagnole. Une junta doit être formée pour procéder à cette grande mesure. On cite parmi les noms des hommes qui doivent la composer, ceux de quelques-uns des personnages les plus distingués du parti conservateur, tels que MM. Luzuriaga, Gomez de Laserna, Cortina et Roda. Les lumières et la modération d'une junta ainsi composée nous paraissent donner toute sécurité et répondre à l'avance de l'esprit dans lequel les réformes seront opérées.

Mais ce n'est peut-être pas seulement au personnel de la magistrature qu'il y a lieu d'apporter des modifications; l'organisation même de la justice appelle l'attention des hommes d'Etat de l'Espagne. Nulle part, la société ne réclame de la justice plus de fermeté et n'a besoin de plus de rigueur dans la répression qu'en Espagne. Dans beaucoup de cas, les tribunaux, composés d'un seul juge, entouré d'obsessions et parfois de menaces, sont évidemment insuffisants pour la mission qu'ils ont à remplir.

Nous signalons ce fait parce que de temps en temps, la sécurité publique est compromise en Espagne par d'effroyables attentats, et la première condition pour le rétablissement de l'ordre c'est la constitution de la justice sur des bases solides.

Voici un exemple de ces crimes de grande route auxquels nous faisons allusion. On écrit de Malaga que les bandits qui s'étaient emparés, ces jours derniers, de Leonardo Garcia Espinosa, demeurant à Aloca, après avoir reçu les 9,000 piastres demandées pour sa rançon et se les être partagées devant lui et le domestique qui avait apporté la somme, lui ont donné la mort la plus cruelle.

La junta chargée de rédiger la loi sur le conseil d'Etat, a reçu ordre d'activer autant que possible ses travaux. Ceci prouve, si la nouvelle est exacte, que le gouvernement de la Reine d'Espagne est décidé à établir dans le plus bref délai l'institution du conseil d'Etat sur les bases votées par les cortès.

La fête anniversaire de S. A. R. l'infante dona Maria-Luisa-Fernanda a été célébrée, le 25, à San-Lucar, avec beaucoup de solennité. A cette occasion, il y a eu un grand banquet auquel ont assisté les autorités civiles et militaires de la province et des courses de taureaux. On annonce que le prix du blé a baissé dans quelques parties de la province de Madrid, et on espère que cette baisse ne tardera pas à s'étendre à la capitale elle-même.

(Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Les fouilles exécutées près de Narbonne pour la station du chemin de fer ont fait découvrir plusieurs objets antiques très-curieux qui vont être déposés au Musée. Nous citerons plus particulièrement une statue en marbre blanc, d'un excellent style, représentant Silène; des vases en terre cuite noire, en verre et en terre rouge lustrée, des styles, des médailles; trois inscriptions hébraïques et trois inscriptions funéraires du sixième siècle. Une de ces dernières mérite surtout d'être remarquée: la première partie est en lettres romaines, la seconde en lettres grecques. C'est l'épithaphe de Dométius, du village de Taouza, âgé de trente-sept ans, et qui mourut sous le consulat de Basileus Mavortius: *Obiit kalendas junias, indictione quinta, Mavortio, viro clarissimo, consule.* Le consul dont il est question dans cette inscription, dit le *Messenger du Midi*, entra en fonctions l'an 527 de Jésus-Christ; ce fut lui qui revit les poésies d'Horace et en fit faire des copies qui ont servi de type aux manuscrits les plus anciens que nous possédions.

— Un singulier phénomène, dit la *Revue de Saint-Pons*, est venu mercredi surprendre notre population. La journée avait été belle, sur les six heures du soir, le ciel s'assombrit, et bientôt une nuée de mouches s'abattit sur notre ville, couvrant comme d'une poussière noire les maisons, les rues et les places. Le sol en était jonché. Les personnes qui circulaient dans les rues se voyaient assaillies par ces insectes, qui ne se bornaient pas à faire sur vous élection de domicile, mais qui s'insinuaient à travers les habits et désespéraient par leurs piqûres. Jamais pareille averse de mouches n'était vue dans le pays.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons, quoique précipitamment et sans ordre, rendu compte de la journée de vendredi. Il nous reste à dire un mot du carrousel de samedi et des courses de dimanche.

Parler du carrousel, en dire quelque chose de neuf, est pour nous très-difficile. Le carrousel, pour qui n'est pas initié à la science équestre, semble toujours le même: ce sont toujours jeux de bagues, de têtes, de javelot. Mais, pour qui est écuyer, il n'en est pas ainsi; il s'agit de quelque chose de plus sérieux: la régularité des figures, l'exactitude des mouvements, l'emploi des aides et mille autres petits détails de la science, que nous rendaient sensibles, dans le moment, d'habiles officiers auprès desquels nous nous trouvions. On se plaisait à répéter autour de nous qu'il y a incontestablement progrès, que jamais il n'y a eu autant d'ensemble, de régularité et d'adresse.

Disons aussi que la présence de l'illustre vainqueur de Sébastopol doublait le savoir et l'énergie des jeunes combattants; ils étaient heureux et fiers de prouver au Maréchal qu'à Saumur on forme des officiers dignes de marcher au rang des héros de Crimée.

La journée de samedi a donc été belle pour tous. Celle de dimanche, malgré une pluie presque torrentielle et un orage qui a duré plus d'une heure, n'a pas été moins brillante.

Sur l'hippodrome, comme au carrousel, il y avait foule; les tribunes étaient comblées, et, en face, de brillants équipages étaient rangés nombreux sur plusieurs lignes. Si le temps eût été moins incertain, probablement toute la ville aurait voulu prendre place à cette fête équestre, qui trouve un caractère particulier, une animation, une physionomie exceptionnelles, dans le concours qu'y apporte avec tant de zèle et de dévouement, l'Ecole de cavalerie.

Dans la tribune d'honneur, on remarquait M. le Maréchal, M. le général Morris, l'aide-de-camp du ministre de la guerre, l'aide-de-camp du Maréchal, M. le Préfet, M. le Sous-Préfet, M. le Maire, les Adjoints, plusieurs membres du conseil général, et beaucoup d'autres personnes.

Deuxième jour de Course, dimanche 7 septembre.

1^{re} PREMIÈRE MANCHE DU PRIX DES HARAS, 2,000 FR.

Pour chevaux entiers et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France; — 4 kilomètres, parties liées; — poids: 4 ans, 55 kilog; 5 ans, 58 kilog; 6 ans et au-dessus, 59 kilog. — Le gagnant d'une course de 2,500 francs, entrées comprises, portant 3 kilog. de surcharge, de plusieurs prix de cette valeur, 4 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog. — Les chevaux de l'arrondissement de l'Ouest, 2 kilog. de moins. — Entrée, 100 fr., le 2^e arrivant recevant la moitié des entrées, l'autre moitié au vainqueur. Conditions générales du règlement du 17 février 1853). — Cinq chevaux engagés.

Arrivé premier, *Monarchist*, à M. Thomas Carter, monté par Caillotin.

Arrivé deuxième, *Pharaon*, à M. de Barracé, monté par Joseph.

quelques égratignures insignifiantes.

Dans le premier moment, Henry ne comprit pas de suite toute l'étendue du malheur qui le frappait. L'ardeur qui l'avait soutenu jusqu'alors n'était pas encore calmée, et il pouvait se faire illusion sur le sort qui lui était réservé. Mais il ne tarda pas à se désabuser quand il atteignit la dernière colline où s'étaient arrêtés les débris de l'infanterie kabile.

A partir de ce moment commença en effet pour lui une série de traitements cruels dont le récit seul donne le frisson.

Tout sanglant encore de sa blessure, épuisé de fatigue, sans force et sans volonté, il est assailli dès son arrivée, par les insultes et les malédictions des vaincus. On ne lui ménage ni les injures ni les coups; ceux-ci le frappèrent de leurs sabres, ceux-là de la crosse de leurs fusils; aucune plainte, aucun cri de douleur ne lui échappa pourtant: il comprend que toute réclamation est inutile et que la résistance ne serait qu'un danger de plus, il passe calme, contenu, presque fier, au milieu des Kabiles irrités, et sa contenance ferme, son attitude hautaine imposent un moment aux plus furieux.

Mais l'épreuve n'était qu'à moitié essuyée, et, quand il arriva aux derniers rangs derrière lesquels se tenaient les femmes, le martyr recommença avec un raffinement de haine. (La suite au prochain numéro.)

XIII. — KUËLAA.

Henry et le sergent étaient en effet tombés au pouvoir des Kabyles de la puissante tribu des Zouaouas.

Au moment du dernier retour offensif des ennemis, ils avaient été lancés avec leur compagnie dans un épais fourré, d'où partait une fusillade très-vive; la fièvre de la bataille ne les avait pas quittés depuis le matin, leur sang bouillait, une ardeur pleine d'oubli brûlait leurs veines; ils partirent sans écouter la voix de leurs chefs, ni celle de leurs camarades, et, l'arme en main, les lèvres noires de poudre, les vêtements teints de leur propre sang, ils se perdirent bientôt au plus fort de la mêlée.

La journée était déjà avancée; le canon grondait à peu de distance; le bruit de la fusillade se prolongeait de ravin en ravin, de toutes parts régnait l'enivrement de la lutte. Les deux zouaves oublièrent tout pour ne songer qu'au succès, et, une demi-heure plus tard, ils se trouvaient séparés des leurs, et au milieu des Kabyles qui battaient en retraite.

Deux blessures profondes ouvraient la poitrine d'Henry et son sang coulait en abondance; il était accablé de lassitude; la sueur ruisselait de ses membres; il aurait eu tout au plus la force de retourner au camp: les Kabyles n'eurent donc pas de peine à s'en emparer. — Quant au sergent, il avait été assez heureux pour s'en retirer sain et sauf, c'est-à-dire pour n'avoir reçu que

— Ils l'ont tué!... reprit tout-à-coup la vivandière en joignant les mains.

Le tambour-major haussa les épaules.

— Allons donc! répliqua-t-il d'une voix émue, est-ce qu'on tue un zouave comme cela sans qu'il en reste des morceaux?... Voyons, parle... Polyte... est-tu allé t'informer à l'état-major?

— J'y suis allé, répondit Polyte.

— Tu as demandé la liste des blessés?

— Oui.

— Et celle des morts?

— Aussi.

— Et Henry?

— Pas de nouvelles.

— Et Simonnet?...

— Pas davantage!

— Le vieux zouave fit une grimace.

— Diable!... grommela-t-il entre ses dents et en tirant de sa pipe une large bouffée de fumée: c'est une mauvaise affaire... ni blessé, ni mort... c'est triste...

— Mais où peuvent-ils être? insista Catherine.

— Eh! parbleu!... ils sont prisonniers... répondit le tambour-major.

Polyte et Catherine échangèrent à ce mot un singulier regard et se turent.

Prisonniers des Kabyles!... mieux valait peut-être pour eux être morts.

DEUXIÈME MANCHE.

Arrivé premier, *Monarchist*.

Arrivée deuxième, *Ouverture*, à M. Readerer, montée par John Bains.

2^o UN OBJET D'ART.

Course au trot, pour tous chevaux, — 10 francs d'entrée, moitié pour le vainqueur; moitié pour le 2^o arrivant; — poids: 75 kilogrammes; — 4,000 mètres à parcourir. — Tout cheval prenant le galop, qui ne subira pas immédiatement un temps d'arrêt marqué, sera mis hors de course.

Sophie, arrivée en 8 minutes, à M. Caillé, montée par Juvenel.

4^o OBJET D'ART.

Six haies à franchir. — 2,100 mètres à parcourir, par MM. les Officiers de l'École de cavalerie, sur des chevaux de l'Etat. — Six chevaux engagés.

Arrivé premier, M. de Longuefosse, montant *Franco-Picard*.

Deuxième, M. Destor, montant *Rivoli*.

5^o STEEPLE-CHASE D'OFFICIERS. — OBJET D'ART DE 300 FR.

Steeple-chase d'officiers, montant des chevaux de carrière; 3,000 mètres à parcourir. — 10 obstacles à franchir. — 10 chevaux engagés.

Arrivé premier, M. Scher-Ken, montant *Traverse*.

Arrivé deuxième, M. Molvaut, montant *Magicien*.

6^o PRIX (OBJET D'ART).

Steeple-chase. — 2,500 mètres à parcourir et 10 obstacles à franchir, par les sous-officiers de l'École de cavalerie, soit sur les chevaux de l'Etat, soit sur les chevaux qui leur appartiennent. — 10 chevaux engagés.

Arrivé premier, *Marengo*, monté par M. Chavrandier;

Arrivé deuxième, *Dandit*, monté par M. de la Cervette.

Tel est le résultat des courses de 1856; il nous semble que nous n'en avons pas eu d'aussi brillantes encore. Les prix ont été admirablement disputés, tous les obstacles franchis sans qu'il soit arrivé le plus léger accident.

L'École, dans ces courses, a été plus remarquable que jamais. Les coureurs ont fait preuve d'une adresse au-dessus de tout éloge. Ainsi, entre autres exemples, *Canrobert*, monté par M. Péan, se déroba au milieu de la course, sauta par-dessus la corde et tombe sur les genoux; son cavalier le relève, il a perdu les étriers, et pourtant il ressaute par dessus la corde, puis, doublant de vitesse, il approche de très-près ses camarades, en franchissant tous les obstacles.

Dans le steeple-chase, sur dix chevaux, six marchent presque de front. — Les cavaliers ne perdent rien de leurs brillantes positions, la vitesse semble ajouter à la vigueur de leurs moyens, et les chevaux arrivent au but, respirant santé, force et impétuosité.

Enfin, le steeple-chase des sous-officiers n'a pas été moins brillant que les autres courses. — On a cru un instant que les 10 coureurs arriveraient en même temps. — Les chevaux franchissaient les obstacles avec une impétuosité sans égale. — Mais parmi eux se trouvait un cheval, longtemps réputé indomptable, et aujourd'hui parfaitement dompté, *Marengo*, cet animal de célèbre mémoire, qui, au su de toute l'École, était resté aussi sauvage après qu'avant certains essais dont on se souvient, — *Marengo*, monté par le jeune sous-officier qui l'a dressé avec une habileté, une persévérance, un courage plus qu'ordinaires, *Marengo*, retenu en partant à 50 pas derrière ses concurrents, est arrivé premier en aussi bon état que s'il n'avait pas couru.

Honneur donc à l'École, honneur au digne général qui la dirige avec tant de zèle; honneur aussi, car il a sa part de succès dans ces luttes intrépides, au savant écuyer commandant le manège, qui forme de si habiles cavaliers pour l'armée.

Les courses terminées, M. le Maréchal a passé en revue, sur l'hippodrome même, l'École de cavalerie et la troupe de ligne, après quoi a eu lieu le défilé.

P. GODET.

Une erreur s'est glissée dans notre compte-rendu des courses du 5 de ce mois.

Nous avons dit que *Carmélite* était arrivée seconde pour le prix de l'Empereur, c'était *Monarchist* qu'il fallait dire.

M. le duc de Malakoff a quitté Saumur dimanche au soir à minuit. Pendant son séjour dans notre ville, il n'a cessé, nous assure-t-on, de témoigner sa joie et sa satisfaction. Partout il s'est montré bienveillant et gracieux: à M. le général de Rochefort il a dit son admiration pour l'École, pour la

direction donnée à cet établissement. Samedi, il a voulu ouvrir le bal et danser le premier quadrille avec M^{me} la comtesse de Rochefort.

A M. le Maire, il a plusieurs fois promis de revenir à Saumur; son cœur, disait-il, lui en fait une loi; jamais il n'oubliera l'accueil sympathique qu'il a reçu dans notre ville.

Au bal, dimanche, il a également dansé plusieurs contredanses.

P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le journal *Le Nord*, de Bruxelles, publie la dépêche télégraphique suivante dans son édition du soir:

« Une dépêche de Moscou annonce que le couronnement de Sa Majesté Impériale a été favorisé par un temps admirable. La cérémonie a été splendide.

» Le comte Orloff a été nommé prince, le prince Woronzoff, feld-maréchal et les généraux de Berghé et Soumarokoff, comtes. » — Havas.

Marseille, 8 septembre. — « L'Entrepôt des céréales augmente.

» La malle de Constantinople, du 1^{er} septembre, nous apprend l'arrivée dans cette capitale des généraux russes Dainese et Chirikoff, membres de la commission de délimitation des frontières de Perse et de Turquie. MM. Koller et Beuzi étaient également arrivés, et on attendait prochainement M. Basili et sir Henry Bulwer.

» La province de Kars a été évacuée, le 9, par les Russes, qui se sont retirés à Alexandropol. » — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 27 août au 5 septembre.

La liquidation de la fin d'août a rendu, pendant quelques jours, de la vie et de l'animation aux affaires. La rente 3 0/0, qui était presque tombée à 70 fr., s'est relevée à 70 60 en liquidation, et le lendemain à 71 25. Le report était tombé à 40 c., et même à 30 c. sur la rente, tandis qu'il était en même temps très-moderé, sur les chemins, et ne ressortait pas à plus de 4 1/2 0/0, déductions faites des capitaux.

Cette diminution du taux des reports donnait quelques espérances pour la hausse, mais elles n'ont pas été de longue durée. La baisse des chemins est venue entraver la reprise de la rente, et entraîner de nouveau le marché dans un mouvement rétrograde. Il y a eu de fortes livraisons d'actions qui ont fait reculer tous les cours.

On dirait que la spéculation, qui a si souvent délaissé la rente pour se porter sur les chemins, semble disposée maintenant à abandonner ces dernières valeurs; la baisse des recettes, qui avait passé inaperçue au commencement de la saison, commence à exercer sur le moral des spéculateurs une certaine influence. On a vendu des titres à cette dernière liquidation, afin de reprendre les valeurs à de plus bas cours; mais du train dont la baisse a marché en quelques jours, il ne nous paraît pas que le moment des rachats doive être fort éloigné. Au surplus, cette baisse si rapide des chemins créera, sans aucun doute, un découvert qui sera un puissant élément de reprise.

Voici les derniers cours à terme des actions de chemins de fer le lendemain de leur liquidation.

Orléans, 4360; Nord 1017 50; Est ancien, 925; Est nouveau, 840; Lyon, 1330; Méditerranée, 1745; Midi, 735; Ouest, 945; Grand Central, 671 25; Genève, 790; Chemins autrichiens, 877 50; Béziers, 580; Sardes, 638 75.

Il se fait des affaires suivies sur le marché des valeurs industrielles. Quelques-unes attirent les capitaux disponibles. Parmi les nouvelles affaires, la Compagnie territoriale du bois de Boulogne, dont les titres sont en cours d'émission, occupe vivement l'attention publique. Les bases sur lesquelles repose cette société, et la nature de ses opérations, lui ont valu une affluence considérable de souscripteurs.

Une Compagnie, dont la souscription s'enlève aussi avec beaucoup de succès, et qui se recommande par un but éminemment utile, est celle des Maisons mobiles, créée sous le patronage de la Caisse centrale de l'Industrie. Les actions de cette dernière valeur sont recherchées à 155.

Les actions de l'hôtel Rivoli sont faibles de 100 à 102 50, et celles des Voitures de places à 106 25. Le Gaz parisien est lourd à 792 50, et les Omnibus à 860. On se porte avec empressement sur les actions de la nouvelle Société d'Herseange et de Saint-Nicolas, qui sont cotées au parquet au-dessus du pair; on doit attribuer cette faveur à l'activité avec laquelle les travaux ont été repris.

La Compagnie des omnibus de Londres continue à développer son exploitation et à obtenir une progression constante dans ses recettes.

Le succès des Huiles-Gaz est définitivement assuré; la Compagnie a déjà réuni la plus grande partie de son capital; les avantages qu'elle offre sont appréciés par le public.

On s'occupe toujours de la Compagnie métallurgique des Trois-Bassins. — J. Paradis.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

OUVERTURE DE LA CHASSE.

On lit dans le journal *La Presse*, du 1^{er} septembre:

Voici l'ouverture de la chasse. Mais êtes-vous prêt, mon lecteur? Êtes-vous bien armé en guerre? J'en doute, si vous n'avez pas été chez *Rattier*, cette année. Vous avez la d'excellentes choses à connaître; non pas qu'elles soient entièrement nouvelles, mais parce qu'elles sont complètement perfectionnées. Si vous le voulez bien, nous allons causer du vêtement imperméable! Vous avez la vareuse, sans doute? Qui ne l'a pas! Mais avez-vous les jambières? Et d'abord, qu'est-ce que les jambières? C'est le complément de la vareuse. C'est une espèce de pantalon-par-dessus qui couvre la jambe jusqu'à mi-corps, et qui s'assujétit à la ceinture. La vareuse retombant par dessus ce pantalon, imperméable comme elle, on est entièrement garanti, non pas seulement d'une pluie passagère, mais d'une de ces longues pluies d'automne, lourdes et serrées, qui font le désespoir du chasseur. Pour la chasse à courre, *Rattier* vous montrera ses tabliers de cavaliers; si la jambière est le complément de la vareuse pour le piéton, le tablier l'est également pour l'homme à cheval. Il ne suffit pas d'abriter les épaules: tout le corps a de la susceptibilité. Je crois indigne de vos connaissances en confortable de vous détailler les mille fantaisies que le chasseur trouve rue des Fossés-Montmartre. Les bouteilles, les tasses ployantes, les gourdes, les fourreaux de fusil, attirail de luxe indispensable, dont *Rattier* a le monopole. — Constance Aubert.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE,

Boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Pierre-Popincourt, 24, à Paris.

Dirigée pendant vingt ans par M. Blanqui, membre de l'Institut, cette École est la seule en France qui soit exclusivement consacrée aux études commerciales; elle est placée sous le patronage du gouvernement, qui y entretient des élèves boursiers, et sous la surveillance d'un conseil de perfectionnement composé de membres de l'Institut, d'anciens ministres, de sénateurs, de conseillers d'Etat, de banquiers, de négociants, sous la présidence de M. le Ministre du commerce et de l'agriculture.

L'enseignement de l'École comprend depuis les leçons de grammaire, d'écriture, d'arithmétique, de géographie et de comptabilité, jusqu'aux cours de droit commercial et maritime, d'économie industrielle, toute les connaissances nécessaires pour former des comptables, des banquiers, des négociants, des administrateurs.

Le grand nombre de élèves étrangers qui se rendent chaque année, de tous les points du monde, dans cet établissement, en fait l'École pratique la plus utile pour langues vivantes, et assure aux jeunes gens pour l'avenir les relations d'affaires les plus étendues.

L'École reçoit des élèves pensionnaires de quinze à vingt-cinq ans, au prix de 1,600 fr.; les demi-pensions à 1,400 fr.; les externes à 600 fr.

On peut s'adresser, pour les demandes de renseignements et les prospectus, à l'administration de l'École, boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Pierre-Popincourt 24, à Paris.

Marché de Saumur du 6 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.)	29 45	Graine de luzerne.	—
2 ^e qualité, de 74 k.	28 50	— de colza.	28 —
Seigle	21 20	— de lin	23 —
Orge	15 60	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	9 75	(l'hectolitre)	—
Fèves	17 20	— cassées (30 k)	90 —
Pois blancs	38 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	38 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1855.	—
Cire jaune (30 kil)	160 —	2 ^e —	110 —
Huile de noix ordin.	110 —	3 ^e —	100 —
— de chenevis	60 —	— de Chinon	110 —
— de lin	58 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière.	56 15	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	104 72	1 ^{re} qualité 1855	—
Luzerne	—	2 ^e —	90 —
Graine de trefle	—	3 ^e —	80 —

BOURSE DU 6 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent — Fermé à 70 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 95 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 8 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 70 70

4 1/2 p. 0/0 hausse 00 cent. — Fermé à 91 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BODIN, avoué
à Saumur.

Demande en séparation de Biens.

D'un exploit de Guério, huissier à Saumur, en date du 4 septembre courant, enregistré,

Il appert :

Que dame Hermance Daveau, épouse du sieur Eugène Meunier, cordonnier, demeurant à Saumur;

A formé contre son mari une demande en séparation de biens, et qu'elle a constitué pour occuper sur cette demande M^e Bodin, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant.

Saumur, le cinq septembre mil huit cent cinquante six.

Pour extrait conforme :

(540)

R. BODIN.

Par acte dressé au Greffe du Tribunal civil de Saumur, le 7 juillet 1856, M. Adolphe DUDOUET a déclaré, dans le but de retirer son cautionnement, qu'il avait cessé ses fonctions de greffier près le Tribunal de commerce de Saumur. (411)

Etude de M^e CHASLE, notaire
à Saumur.

A LOUER

Pour la St-Jean 1857,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue des Payens, n° 16, avec jardin.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (541)

Etude de M^e CHASLE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 septembre 1856, à midi précis,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

NOUVELLEMENT RESTAURÉE,

Sise à Saumur, place Saint-Pierre, n° 12, dépendant de la succession de M^{me} DUVEAU, consistant en :

Une boutique à cheminée, avec arrière-boutique, cave dessous, une chambre à cheminée au premier étage, une chambre pareille au deuxième étage, deux chambres au troisième étage, grenier au-dessus.

Joignant pardevant la place Saint-Pierre, d'un côté du levant M. Chanlouineau, d'autre côté du couchant M. Bouchereau, au fond du nord M^{me} Delaporte.

Facilités pour les paiements.

S'adresser : 1° A M. Charles DUVEAU, bijoutier, rue du Marché-Noir;

2° A M. PELOU, rue du Puits-Neuf, n° 36;

3° Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (516)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

A Saumur, rue du Portail-Louis, 44. S'adresser audit notaire. (529)

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Etude de M^e BODIN, avoué, successeur de M. LECOY, est transférée rue d'Orléans, 66.

A Céder de suite

UN OFFICE D'HUISSIER,
Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M^e AUDOUIN, notaire à Nueil (Maine-et-Loire). (500)

A LOUER

Présentement.

Une MAISON, sise au Font-Fou-chard, occupée par M^{me} veuve Aubelle. S'adresser à M^{me} AUBELLE.

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif **LES ENFANTS** sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1855, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, CLOR aîné, marchand de comestibles, MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Cholet, BONTEMPS jeune, ph. (23)

ÉTUDE

SUR LA CHARITÉ CHRÉTIENNE

Par F. DABURON,

Juge au Tribunal civil de Saumur et membre du Conseil général.

A Saumur, chez tous les Libraires;

A Angers, chez MM. COSNIER ET LACHÈSE, LAINÉ et BARRASSÉ;

A Paris, chez M. LECOFFRE, rue du Vieux-Colombier, 29. (528)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

LE CHOCOLAT MENIER

Ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières. Les soins minutieux apportés à sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle. On peut juger de la préférence que lui accordent les consommateurs par le chiffre de sa vente, qui dépasse annuellement un million de kilogrammes.

Aussi l'étiquette de la maison Menier est-elle devenue la meilleure garantie d'un Chocolat pur, sans mélange, et d'une qualité tout-à-fait supérieure.

Prix : 1 fr. 90 c. — 2 fr. 20 c. — 2 fr. 50 c. — 3 fr. et 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (410)

A VENDRE

FONDS DE QUINCAILLERIE ET MÉTAUX,

A Poitiers (Vienne), au centre de la ville.

Gros et demi-gros. — Bonne clientèle.

Bail au gré de l'acquéreur.

Facilités pour les paiements.

S'adresser, à Poitiers, à M^e GIRARD DE SOUBEYRAND, notaire, successeur de M. Marganne. (509)

A CÉDER

DE SUITE,

UN ÉTABLISSEMENT DE SELLERIE ET CARROSSERIE,

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 59. S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A LOUER

Présentement,

Une MAISON, située à la Croix-Verte.

Et à CÉDER,

LE FONDS DE MERCERIE

Et d'ÉPICERIE qui y est établi.

S'adresser à M. DESCHAMPS fils.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, n° 26.

S'adresser à M. BOULISSIÈRE, propriétaire de la maison. (533)

A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON,

Sise rue des Basses-Perrières, n° 10.

S'adresser à M^{me} V^e PETIT ou à M. TERRIEN. (476)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)



MALADIES DES CHIENS,
la Poudre de VATRIN les guérit et préserve. 1 fr. le paquet avec l'instruction. Pour expédition et le détail à la pharmacie rue de Poitou, 11, à Paris.

Dépôt : L'HERMITE, arquebuisier à Saumur. (461)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Bureaux, à Paris, 29, rue Sainte-Anne.

MONITEUR DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX

(Journal judiciaire du Dimanche)

Dans tous les numéros : **PETITE GAZETTE DU PALAIS**, par M. FRÉDÉRIC THOMAS, auteur des PETITES CAUSES CÉLÈBRES.

DÉPARTEMENTS : Un an, 12 fr. ; six mois, 6 fr. ; trois mois, 3 fr. 50. — Envoyer franco un bon sur la poste ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,